



PROGRAMME REDEVABILITÉ

Rendre compte, tenir compte, demander des comptes.



Éditorial



À la Une

Interview de M. Armand VIGNON, Directeur de la Maison de la Société Civile au Bénin (MdSC)

Sommaire

- Editorial 1
- Mission de GFA au Bénin 2
- Atelier de réflexion sur la création de l'ordre de mérite féminin au Bénin2
- Lancement de la campagne «E do na dio» de la MdSC.....3
- Mission de suivi des projets du FoSIR 2022.....4
- Opportunités.....4
- Ressources.....5
- Innovations: Redevabilité et politique de santé au Burkina-Faso.....5
- Entretien.....6

Bonjour !

Ce nouveau numéro de notre bulletin mensuel revient sur quelques grands moments ayant marqué le mois de mai :

- la mission de back-stopping de GFA Hambourg au Bénin ;
- le lancement de la campagne « E do na dio » de la Maison de la Société Civile ;
- la tournée de suivi technique et financier des projets de la deuxième cohorte du Fonds de Soutien aux Initiatives de Redevabilité- FoSIR 2022 ;
- l'atelier de réflexion de la Vice-Présidence du Bénin sur la création de l'ordre de mérite féminin.

Outre le point de ces activités, cette parution présente également le travail du Dr. Issa SOMBIE, sociologue à l'Institut des Sciences des Sociétés /CNRST-Burkina

Faso. La rubrique « Ressources » (p.5) s'est ainsi penchée sur ses réflexions portées sur la redevabilité dans la mise en œuvre des politiques et programmes de nutrition au Burkina Faso.

Au titre de l'innovation de ce mois, nous présentons l'initiative d'opérationnalisation d'un cadre de concertation pour la lutte contre la corruption de la Commission Béninoise des Droits de l'Homme (CBDH).

Enfin, M. Armand VIGNON, Directeur de la Maison de la Société Civile, a accordé à notre cellule de communication, un entretien que vous pouvez lire à la page 6.

Bonne lecture!



NOS PARTENAIRES À L'HONNEUR

Mission de GFA Consulting Group au Bénin



L'Unité de Gestion du Programme Redevabilité a reçu dans ses locaux à Cotonou, une mission de GFA /Hambourg, représentée par Mme Schielan BABAT, Coordinatrice du Programme Redevabilité au siège.



Photo de famille UGP - GFA Bénin

Cette rencontre a permis à la Coordinatrice Programme de s'informer du niveau d'avancement opérationnel des activités et de recenser les défis.

La mission, du 06 au 09 juin 2023, a également été l'occasion pour Mme BABAT de rencontrer le bureau de la Coopération Suisse au Bénin et de participer à certaines activités phares des partenaires de l'UGP, dont l'atelier de réflexion de la Vice-Présidence/Grande Chancellerie du Bénin sur la création de l'ordre de mérite féminin au Bénin.

La Grande Chancellerie engagée pour la création d'un ordre national de mérite féminin au Bénin



La Vice-Présidence/Grande Chancellerie du Bénin a tenu un atelier d'élaboration des documents relatifs à la création de l'ordre du mérite féminin au Bénin, les 8 et 9 juin 2023, à Ketou.

L'ouverture de cet atelier a été rehaussé par la présence de Mme Mariam Chabi TALATA, Vice-Présidente de la République, Grande Chancelière de l'ordre national du Bénin, et de Mme Elisabeth PITTELOUD ALANSAR, Cheffe de la Coopération Suisse au Bénin.

Les points focaux genre des ministères, ainsi que des personnes ressources et femmes leaders – nommons à ce titre Mme Blanche SONON, Présidente du Conseil d'Administration

de Social Watch et Mme Fatoumatou BATOKO ZOSSOU, Présidente de la Plateforme Electorale des OSC -, ont répondu présents à cet atelier.

Les travaux auront entre autres permis de définir les grandes lignes du document de présentation de l'Ordre du Mérite Féminin au Bénin.

Notons que la Vice-Présidence/Grande Chancellerie sont partenaires du Programme Redevabilité. Cet appui soutient les efforts de conception par la Grande-Chancellerie d'un ordre du mérite féminin et jeunes.



Présidium

ACTUALITÉS

La Maison de la Société Civile du Bénin lance la campagne « E do na dio », pour l'amélioration des services sociaux de base

Le jeudi 15 juin 2023, a eu lieu au Palais des Congrès de Cotonou, le lancement officiel de la campagne d'interpellation « E do na dio » (Ça doit changer !) de la Maison de la Société Civile du Bénin (MdSC).

Cette campagne a été officiellement lancée par la Secrétaire Générale du Ministère **du Plan**, en présence de la Cheffe de Coopération internationale de la Suisse au Bénin, du Directeur de la Maison de la Société Civile et de nombreux acteurs d'ONG.



« E do na dio » est une campagne de redevabilité sociale, d'acteurs sociaux interrogeant collectivement la gestion du bien public, initiée par la Maison de la Société Civile à travers son projet «**Trait d'Union**» et financée par le Programme Redevabilité de la Coopération suisse au Bénin.

Cette campagne va durer trois mois (juin à septembre 2023) sur l'ensemble du territoire national et va toucher quatre champs d'intervention des organisations de la société civile notamment l'eau, la santé, l'éducation et l'état civil.



Les interventions de la Suisse dans le domaine de la Gouvernance vise l'amélioration de l'accès de toute la population béninoise à des services de base de qualité à travers une décentralisation accrue et effective. La campagne «E do na dio» qui s'inscrit dans ce cadre.

© : C/Com de la Coopération Suisse au Bénin

ACTUALITÉS

Tournée de suivi technique et financier des projets du FoSIR 2022

Les experts de l'Unité de gestion du Programme Redevabilité ont mené une mission de suivi technique auprès des ongs et intercommunalités de la deuxième cohorte du Fond de soutien aux initiatives de Redevabilité - FoSIR 2022.

L'objectif principal de cette mission était de s'assurer de la bonne exécution des projets et de porter des recommandations pour le reste des activités à mener. Les trois équipes formées à l'occasion par l'UGP ont visité en tout, les 27 bénéficiaires du FoSIR 2022.



©: C/Com RODEL

Echos de la mission à l'ONG
RODEL

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet « *Renforcement des capacités des détenteurs de droit et des porteurs de responsabilité, des communes de Kérou, Kouandé et Péhunco, pour l'amélioration de la qualité du service public d'approvisionnement en eau potable* », l'ONG RODEL a reçu le lundi 19 Juin 2023, la visite d'une équipe de l'UGP/GFA.

L'objectif de cette séance de travail était de faire le point (technique et financier) de la mise en œuvre des activités du projet. Ainsi, entre autres points inscrits à l'ordre du jour, on note :

- le suivi opérationnel du projet ;
- l'analyse financière ;
- Le point de la mise en œuvre de la feuille de route issue de l'analyse institutionnelle en début de projet.

Cette rencontre a permis à l'équipe conduite par M. Camille YABI, de passer en revue, avec les responsables du RODEL et l'équipe projet, le point du niveau d'avancement des activités, d'aborder la gestion financière du projet, les difficultés rencontrées et les solutions apportées.

C'était également l'occasion pour l'équipe de l'UGP/GFA de donner un appui conseil à RODEL pour l'atteinte des objectifs du projet dans quelques mois.

OPPORTUNITES

Avis d'appel à manifestation d'intérêt dans le cadre du recrutement d'un/une Responsable Régional de l'information et de la communication humanitaire - 08 juillet 2023

Save the Children International Afrique de l'Ouest et du Centre est dans une dynamique d'expansion de ses interventions humanitaires et ses capacité à communiquer efficacement sur le travail que nous accomplissons.

En collaboration avec les collègues des bureaux de pays, le bureau régional, et le siège sur nos différentes actions humanitaires, il est recherché un/une responsable de l'information et de la communication.

Le titulaire de ce poste fera en sorte que les informations circulent à l'interne comme à l'externe en vue d'un changement positif pour les enfants et leurs familles.

Découvrez les informations complémentaires à ce poste à travers [ce lien](#)

RESSOURCES

Redevabilité et politique de santé au Burkina Faso

Analysis of Accountability in Nutrition-Sensitive Policies and Programs in Burkina Faso

Issa Sombié

Institut des Sciences des Sociétés/CNRST, Ouagadougou, Burkina Faso
Email: sombiss@gmail.com



Cet article écrit par Dr. Issa SOMBIE, Sociologue à l’Institut des Sciences des Sociétés /CNRST-Burkina Faso, et publié dans la presse burkinabé « Wakatsera », est une analyse des perceptions des acteurs du système de santé sur la redevabilité dans la mise en œuvre des politiques et programmes de nutrition au Burkina Faso.

Pour l’auteur, la redevabilité contribue à la gouvernance participative. Il a basé sa méthodologie de réflexion sur le cadre développé par Mark BOVENS qui définit la redevabilité comme une relation sociale.

Il a ainsi dégagé quatre composantes principales de la redevabilité que sont :

- Les acteurs à qui on doit rendre compte de la mise en œuvre des politiques et programmes de nutrition ;
- Les acteurs qui doivent rendre compte ;
- Les aspects sur lesquels les acteurs impliqués devraient rendre des comptes ;
- Les raisons qui peuvent amener ces acteurs à rendre des comptes.

Cet article se base sur une étude qualitative portée sur un large échantillon de

personnes ressources composées de cadres de l’administration publique des secteurs de la santé et de l’agriculture, des responsables des communes et des organisations de la société civile impliquées dans la mise en œuvre des programmes de nutrition.

L’article a ainsi rapporté les perceptions de ces acteurs sur la prise en compte de la notion de redevabilité dans la mise en œuvre des documents de politiques sensibles à la nutrition.

La plupart des acteurs interrogés ont dénoncé l’absence des mécanismes de redevabilité dans la mise en œuvre des politiques publiques de santé. Ils relèvent également la non implication des populations dans ce processus : « (...) Les populations sont les acteurs à qui on rend le moins compte. Le fonctionnement des mécanismes et autres procédures mis en place pour informer les acteurs sur l’état de mise en œuvre et les résultats ne facilitent pas leur implication... »

Vous pouvez lire cet article en intégralité ici

INNOVATIONS

Un cadre de concertation pour la lutte contre la corruption au Bénin



La corruption est un mal qui plombe le développement de toutes nations. Aucun moyen ne devrait donc être occulté en vue de l’éradiquer.

C’est dans cette optique que la Commission Béninoise des Droits de l’Homme (CBDH) a posé les bases d’une réflexion pour l’opérationnalisation du cadre de concertation des acteurs de lutte contre la corruption au Bénin.

L’activité qui a eu lieu le 09 juin 2023, est une réelle innovation en matière de lutte contre la corruption. Elle engage les acteurs à divers niveau à travers la transparence, la responsabilité et la participation de tous les acteurs dans la société.

ENTRETIEN

“ Il y a une réflexion pour que les cadres de concertation et d'échanges entre les pouvoirs publics et les OSC soient davantage structurés. ”



M. Armand VIGNON
Directeur de la Maison
de la Société Civile

Dans cet entretien à retrouver en intégralité sur redevabilite.bj, M. Armand VIGNON nous parle du projet « Trait d'Union » et revient sur les grands défis des organisations de la société civile au Bénin en 2023.

- **Le 15 juin 2023, au palais des congrès de Cotonou, vous avez procédé au lancement officiel de « Trait d'Union » : une campagne sur la qualité des services sociaux. Comment vont se dérouler les trois mois de campagne lancée ?**

La Maison de la Société Civile s'occupe du renforcement des associations. Il se trouve que sur des thématiques identiques, les associations ne développent pas forcément une synergie d'action. A ce propos, nous avons soumis au Programme Redevabilité, l'idée de concrétiser une formule originale de production et de remontée d'informations par des OSC exerçant dans les mêmes secteurs d'activités. C'est en cela que consiste le projet « Trait d'Union ». L'objectif de Trait d'Union c'est de développer la synergie d'action entre associations qui interviennent dans le même champ thématique. Concrètement nous travaillons sur quatre thématiques : l'eau ; l'éducation ; la santé ; l'état civil. Nous avons encouragé les associations

qui portent des préoccupations spécifiques relatives à l'un ou l'autre de ces champs thématiques, à travailler ensemble. Aujourd'hui, nous le faisons de façon expérimentale.

- **Quels sont les mécanismes de collaboration entre l'Etat et les organisations de la société civile pour l'amélioration de la qualité des services essentiels ?**

Il y a un certain nombre d'années des points focaux « société civile » ont joué le rôle d'interface entre la société civile et les ministères sectoriels. Pour plusieurs raisons, ce dispositif n'a pas fonctionné. Des cadres de collaboration s'offrent actuellement : la participation, sur l'initiative des pouvoirs publics, aux revues de programmes, de projets de ces institutions étatiques ; la restitution d'études ou de processus conduits par les OSC... Une autre possibilité offerte mais non suffisamment explorée : intervention des OSC dans les CODIR des ministères sectoriels pour y présenter des préoccupations spécifiques.

Il y a une réflexion en cours pour que les cadres de concertation et d'échanges entre les pouvoirs publics et les OSC soient davantage structurés. (...)

- **Quels sont enfin, selon vous, les défis majeurs pour les OSC béninoises en 2023 ?**

On observe qu'une association naît parce qu'un groupe de personne remarque qu'il y a un problème à régler et ce groupe n'est pas forcément outillé, qualifié du point de vue technique pour apporter les solutions voulues. Je prends l'exemple des questions liées à la santé. Nous avons une plateforme des usagers de santé dont les membres ne sont pas forcément des spécialités de santé. Donc il y a forcément un réel défi de renforcement des capacités des associations afin de les outiller à être performantes dans leur champ thématique. (...)